|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ECE/TRANS/WP.15/243 |
| _unlogo | **Conseil économique et social** | Distr. générale7 août 2018FrançaisOriginal : anglais |

**Commission économique pour l’Europe**

Comité des transports intérieurs

**Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses**

**105e session**

Genève, 6-9 novembre 2018

Point 1 de l’ordre du jour provisoire

**Adoption de l’ordre du jour**

 Ordre du jour provisoire de la 105e session[[1]](#footnote-2)\*, [[2]](#footnote-3)\*\*, [[3]](#footnote-4)\*\*\*

 Qui s’ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mardi 6 novembre 2018 à 10 heures

1. Adoption de l’ordre du jour.

2. Quatre-vingtième session du Comité des transports intérieurs.

3. État de l’Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) et questions connexes.

4. Travaux de la Réunion commune RID/ADR/ADN.

5. Propositions d’amendement aux annexes A et B de l’ADR :

a) Construction et agrément des véhicules ;

b) Propositions diverses.

6. Interprétation de l’ADR.

7. Programme de travail.

8. Questions diverses.

9. Élection du Bureau pour l’année 2019.

10. Adoption du rapport.

1. \* Les notes explicatives seront distribuées sous la cote ECE/TRANS/WP.15/243/Add.1. [↑](#footnote-ref-2)
2. \*\* Par souci d’économie, les délégués sont priés de se munir de leurs exemplaires des documents nécessaires lors de la réunion. Aucun document ne sera disponible en salle. Avant la réunion, les documents pourront être téléchargés depuis le site de la Division des transports durables de la CEE (<http://www.unece.org/trans/main/dgdb/wp15/wp15age.html>). À titre exceptionnel, les documents pourront également être obtenus par courrier électronique (christine.barrio-champeau@un.org). Pendant la réunion, les documents seront disponibles auprès de la Section de la distribution des documents (salle C.337, 3e étage, Palais des Nations). [↑](#footnote-ref-3)
3. \*\*\* Les délégués sont priés de s’inscrire en ligne avec le nouveau système d’enregistrement en ligne sur le site Web de la CEE-ONU <https://uncdb.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=rA2oZe>.

À l’arrivée au Palais des Nations, les délégués doivent obtenir un badge d’identification à la Section de la sécurité et de la sûreté située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, veuillez contacter le secrétariat par téléphone (ext. 71992). Pour une carte du Palais des Nations et d’autres renseignements utiles, voir le site Web (http://www.unece.org/meetings/practical.html). [↑](#footnote-ref-4)